CC de Pont-Audemer / Val de Risle : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 33 489 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC de Pont-Audemer / Val de Risle affichait un encours de dette de 18,5 M€, soit 553 € par habitant, une épargne brute égale à 14,8 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 4,8 ans.

Dette par habitant
553 €
18,5 M€ au total

Capacité de désendettement
4,8 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
14,8 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
672 € / hab.
22,5 M€ au total

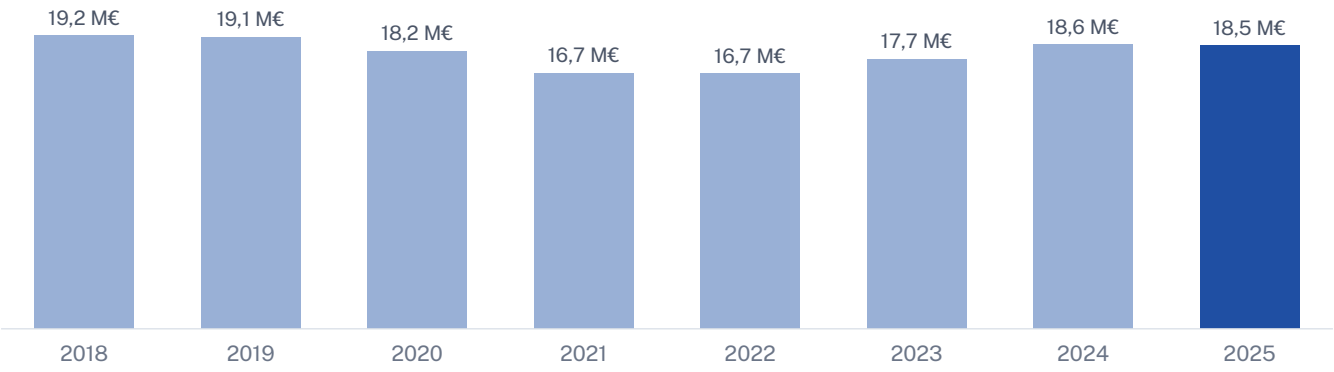
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	672 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	43,2 %	290 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	14,8 %	116 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	553 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	160 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	192 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 19,2 M€ en 2018 à 18,5 M€ en 2025 (-3,5 %). Valeur la plus basse : 16,7 M€ en 2022.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	19,2 M€	7,3 %	15,5 ans	2 M€
2019	19,1 M€	9,4 %	10 ans	3,4 M€
2020	18,2 M€	16,7 %	5,3 ans	1,9 M€
2021	16,7 M€	15,4 %	4,8 ans	2,2 M€
2022	16,7 M€	11,4 %	6,3 ans	5,3 M€
2023	17,7 M€	13,6 %	4,8 ans	6,7 M€
2024	18,6 M€	14 %	4,9 ans	9,4 M€
2025	18,5 M€	14,8 %	4,8 ans	5,3 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC de Pont-Audemer / Val de Risle
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	2,3 M€ pour 11 projets
Part du coût des projets payée par l'État	24,9 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	604 k€ pour 2 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	la rehabilitation du Clos Normand qui accueille le relais petite enfance, une creche et l'accueil de loisirs	450 000 €
2024	DETR	la rehabilitation et l'extension de la maison de sante de Montfort-sur-Risle	378 600 €
2023	DETR	la création d'un pôle intercommunal à Quillebeuf-sur-Seine (Santé, activité tertiaire, enfance-jeunesse)	37 856 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.